SOLIDARITÉ,
une nouvelle école à Madagascar

Reconstruire une école détruite par un cyclone en 1999, tel est le projet de la Communauté de Paroisses des Rives de la Bruche mis en œuvre par l'Equipe d'Animation Pastorale en 2014.

En effet, dans le village d'Andrambovato, 120 élèves se relaient matin et après-midi pour étudier dans deux dépôts désaffectés de chemin de fer.

En 2011, les autorités du village avaient fourni un devis pour 2 salles de classe et du mobilier.

La récolte des fonds a commencé par un concert donné en l'Eglise St Laurent de Holtzheim le 23 décembre 2013 qui a remporté un vif succès. A laquelle a été ajouté le bénéfice des soirées de Carême ainsi que des tirelires des enfants.

La dernière étape fut la soirée Tartes Flambées du 24 mai 2014. Le bénéfice total récolté étant supérieur au montant escompté, il sera en outre possible de financer la réalisation de toilettes pour les enfants.

Les travaux viennent de commencer puisque le permis de construire avait déjà été délivré et grâce à cet élan de solidarité plusieurs générations d'élèves étudieront dans cette école, ce qui contribuera à leur insertion professionnelle et à leur participation au développement de leur pays. ■

L'activité physique régulière
= Clef d'une meilleure santé

...tel est le slogan défendu par l'Association « **SPORT DE BIEN-ÊTRE** » affiliée à la Fédération Française EPMM Sports Pour Tous.

La gymnastique dispensée par l'association a eu un franc succès pendant l'année scolaire écoulée puisqu'une soixantaine de licenciés ont suivi les cours avec assiduité.

Elle s'adresse aux personnes de tous les âges qui souhaitent améliorer leur santé et leur bien-être en s'adonnant régulièrement à une activité gymnique dite douce et d'entretien. Elle permettra entre autres, le développement des capacités physiques et de la souplesse articulaire, l'amélioration de la posture et de l'équilibre, le renforcement des muscles et des os (sans recours à des appareils), un regain d'énergie notamment par la marche active, la détente et la réduction du stress, le maintien de l'autonomie avec l'âge.

L'association a également fait sienne les valeurs défendues par la Fédération en favorisant l'intégration sociale et en développant l'échange et la convivialité.

Si vous souhaitez découvrir l'association « **SPORT DE BIEN-ETRE** », vous pourrez le faire le lundi 1er septembre 2014 à 19h à la salle de la Bruche à Holtzheim ou en contactant Monsieur Jean-Marie BILLMANN, animateur de loisir sportif diplômé. Email : **bjmarie@free.fr** ou tél. **03 88 78 07 22**.

Les cours reprendront les 1er et 3 septembre 2014 aux horaires habituels : **les lundis** de 20h à 21h, **les mercredis** de 17h30 à 18h30, de 18h45 à 19h45 et de 20h à 21h. ■

ÉTAT-CIVIL

MARIAGES

Romain Litzelmann et Catherine Vital-Keller **le 7 juin**

Yannick Schaerer et Nathalie Saulnier **le 14 juin**

Olivier Strub et Nathalie Kuhl **le 25 juin**

Jean Haeusser et Séverine Wagner **le 28 juin**

GRANDS ANNIVERSAIRES

80 ans - M Roger Ledoux

85 ans - M Jules Luck – Mme Denise Guth

NOCES D'OR

M Albert Oberlé et Mme Brigitte née Woelflin **le 11 juin**

DÉCÈS

Le 23 mai - Mme Joséphine Velten

Le 26 mai - M Joseph Christ

Le 12 juin - Mme Béatrice Welz

Le 20 juin - M Christian Heinrich

Le 22 juin - Mme Marguerite Eschbach

Le 24 juin - Mme Jeanne LETZ

Le 27 juin - Muller André

BLOC-NOTES

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte du lundi 14 Juillet sera reportée au mardi 15.

DÉCHETTERIE MOBILE

Parking salle de la Bruche :

- Vendredi 18 juillet – 11h à 19h
- Mercredi 20 août – 9h à 17h

DÉCHETTERIE VERTE

Parking salle de la Bruche :

- Samedi 05 juillet - 14h à 19h
- Lundi 04 août – 10h à 17h

Le Holtzemer s'adresse à toutes les associations qui souhaitent y voir figurer leurs messages et actualités.

N'hésitez pas à contacter la mairie par couriel :
mairie@holtzheim.fr

Le Tour d'Alsace Cycliste
à Holtzheim

Jeudi 31 juillet à 13h30, c'est de Holtzheim que sera donné le départ de la deuxième étape du 11ème Tour d'Alsace Cycliste qui rejoindra Bischoffsheim au bout d'un circuit de 153 km. Après un départ fictif place Broglie à 13h, les 150 coureurs du monde entier, précédés une heure avant par la caravane publicitaire, transiteront par les rues de Lingolsheim, du Lieutenant Lespagnol, de l'Eglise et d'Hangenbieten. Ils rejoindront le départ réel à 200 m après la sortie de la commune direction Hangenbieten sur la RD222. Le stationnement sera interdit sur les voies concernées de 12h à 14h et des barrières seront placées au moment du passage de la course.

L'assistance de bénévoles pour assister les organisateurs à sécuriser le passage de la course serait la bienvenue.

Les animations musicales, la mise en place de décorations et de buvettes sont encouragées. Merci aux associations et aux intéressés de contacter la mairie. ■

RETOUR SUR
les animations de juin

Juin était un mois chargé en événements festifs et associatifs. Citons notamment la journée du 14 juin avec la fête de l'école maternelle, la manifestation de l'école de musique, le tournoi des jeunes de l'ASH, la fête de la maison de retraite et la soirée de la GR. Le 19, les petits de l'école de musique de Philippe Berger ont présenté leur spectacle à des parents enthousiastes. Le 21 juin la journée a commencé par la fête de l'école primaire, le tournoi de basket des babys et des mini-poussins. La soirée s'est terminée par la fête de la musique organisée conjointement par la municipalité et la chorale Accroche Chœur, rue du Lieutenant Lespagnol. ■

Vous trouverez quelques photos sur notre page Facebook. https://www.facebook.com/holtzheim

Festival d'humour HOLTZI
10 ans déjà !

L'Action Locale Sport Loisir et Culture de Holtzheim vous convie à son dixième festival qui aura lieu au Foyer St Laurent du 22 au 24 août 2014.

Vous aurez l'occasion d'y applaudir 11 humoristes aux univers variés s'étant tous déjà produits lors des éditions précédentes.

Un événement à ne pas manquer !!!

Points de vente : Réseau FNAC - Crédit Mutuel Horizon Holtzheim

TARIFS

Prévente : 15 € / Moins de 18 ans : 10 €.
Caisse du soir : 18 €.
Pass HOLTZI 2 soirs : 26 € / Pass HOLTZI 3 soirs : 40 €

Restauration sur place dès 19h avec FRESH BE.

Le calendrier des manifestations

Juillet	dimanche 13	Bal populaire	Commune/Vogesia	Salle de la Bruche
	ven 18 / sam 19 / dim 20	Tournoi séniors	ASH	Terrain de foot
Août	Sam 2 / dim 3 / lun 4	Messti	BRICH WAGGES (batterie fanfarre)	Parking salle de la Bruche
	Vendredi 8	Concours des commerçants	Pétanque	Boulodrome
	ven 22/ sam 23/ dim 24	Festival d'humour Holtzi	ALSLC	Foyer St Laurent
	Ven 15 au sam 6 sep	Tournoi open	Tennis	Court de tennis
	Vendredi 29	Tournoi vétérans	ASH	Terrains de football
	Dimanche 31	Vide grenier	ASH	Stade
Septembre	Samedi 6	Soirée coquelets	Aviculture	Foyer St Laurent
	ven 5/ sam 6/ dim 7	Tournoi basket seniors	Vogesia	Salle de la bruche
	Sam 20 / dim 21	Tournoi basket jeunes	Vogesia	Salle de la bruche

ANIMATIONS de la médiathèque

Mercredi 9 juillet à 10h :
Projection de « Les Croods » dans l'auditorium

Mercredi 9 juillet à 15h :
Atelier Loom

Mercredi 16 juillet à 11h :
Kamishibaï, « Jao le Caméléon »

Mercredi 23 juillet à 15h :
Projection de « Le petit Nicolas » dans l'auditorium

Mercredi 6 août à 11h :
Présentation d'une sélection de livres à emporter en vacances

La médiathèque sera fermée du 8 au 25 août 2014.

Directeur de la rédaction : PIA IMBS. Rédacteur en chef : BERTRAND FURSTENBERGER. / Création et réalisation : VIRGINIE BIRKENSTOCK. / 02.40.53.70.58 / Impression : IMPRIMERIE JUNO - Imprimé à 2 200 exemplaires sur du papier recyclé - Ne pas jeter sur la voie publique

Holtzemer
la gazette de notre village

Votre rendez-vous régulier avec la commune de Holtzheim

Édito

Avec ce troisième numéro, le Holtzemer vous livre à nouveau une information très dense, à l'image des nombreux projets que nous faisons avancer conformément au programme pour lequel vous nous avez élus.

Soulignons la politique sociale qui se structure : mise en place du comité d'action sociale élargi aux questions de santé, adhésion à l'épicerie sociale, communication sur le foyer d'accueil médicalisé.

Nos divers projets vers l'école et les jeunes se précisent : organisation des rythmes scolaires, vacances d'été proposées par l'Opal, « Été Jeunes » pour les adolescents.

Nous avons également décidé d'embaucher un policier municipal, véritable police de proximité, afin de renforcer la sécurité dans le village.

Enfin, nous parvenons à réaliser de sérieuses économies budgétaires afin d'assainir une situation financière très critique à ce jour.

Ces nombreux dossiers ne nous ont pas empêchés d'organiser la fête de la musique du 21 juin. Vous étiez très nombreux à vous être déplacés pour danser et assister aux différents spectacles présentés par les associations locales. Nous vous remercions pour votre enthousiasme et votre participation active.

D'ores et déjà, n'oubliez pas les différentes fêtes à venir, le bal du 13 juillet, le messti et les manifestations des associations dans le village. Sachez en profiter et passez toutes et tous un très bel été.

Très bonne lecture à toutes et tous,

votre Maire

Pia IMBS

N° 3
Juillet - 2014

Dans ce numéro...

SYNTHÈSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE
établie sur la base du rapport 2013 de la Trésorerie d'Illkirch Collectivités.

RYTHMES SCOLAIRES
La mise en place pour la rentrée prochaine.

LA COMMUNE DE HOLTZHEIM ADHÈRE À L' « ÉPICERIE SOCIALE »
À compter du 1er juillet 2014.

LE TOUR D'ALSACE CYCLISTE À HOLTZHEIM
Départ de la deuxième étape du 11e Tour d'Alsace.

ET PLUS ENCORE... Brèves, infos, agenda culturel...

SYNTHÈSE de la situation financière de la commune

Cette synthèse est établie sur la base du rapport 2013 de la Trésorerie d'Illkirch Collectivités.

Situation des recettes et des dépenses pour l'année 2013

- les recettes de fonctionnement sont de 1.933.954€. Elles sont principalement constituées de la fiscalité locale directe (74 %) et de subventions et participations de l'Etat et des autres collectivités (21 %)
- **les dépenses de fonctionnement se montent à 1.631.758 € ; leur répartition est la suivante :**

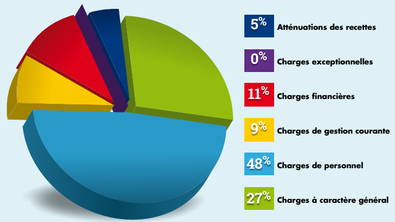

- les recettes d'investissement, constituées de dotations, d'emprunts et de subventions sont de 573.408 €, dont 350.000€ d'emprunt
- les dépenses d'équipement se montent à 736.717€
- le remboursement de la dette est de 222.500€
- le total des dépenses étant supérieur à celui des recettes, la commune a dû prélever dans ses réserves à hauteur de 83.553€

LES PRINCIPAUX CONSTATS SONT LES SUIVANTS :

- les charges de fonctionnement ont augmenté plus vite que les recettes
- les dépenses d'équipement par habitant sont beaucoup plus faibles que les moyennes départementale et régionale
- le montant de la dette de la commune a augmenté de 127.500 € en 2013 (350.000 € empruntés et 222.500 € remboursés)
- le taux d'endettement de la commune est très important. Le niveau de la dette par habitant (1.379 €) est presque le double de la moyenne départementale (705 €). Il a augmenté en 2013 par rapport à 2012
- Le montant total des 20 emprunts qui courent à ce jour est de 4.187.813 €.

Le rapport souligne que :

- l'évolution de la trésorerie est à surveiller
- le taux d'endettement a pour conséquence que les marges de manœuvre pour l'avenir sont réduites

LES PREMIÈRES MESURES PRISES

La trésorerie au 27 mars 2014, d'un montant de 1.280 €, était insuffisante pour faire face à une échéance trimestrielle de 106.000 € placée au 31 mars (intérêts d'emprunts et capital). Une prorogation de cette échéance, sans facturation d'intérêts de retard, a été obtenue auprès de la banque (CCM Horizon).

Une première analyse sommaire du budget fait apparaître un probable déficit structurel. Après consultation de plusieurs banques, une ligne de trésorerie est mise en place auprès du Crédit Agricole, à un taux attractif en cas d'utilisation, et sans frais pour la commune en cas de non utilisation (décision du Conseil Municipal du 11 mai 2014).

Les dépenses prévues dans le budget primitif du 10 mars 2014 sont analysées ligne par ligne. L'annulation de certaines dépenses budgétées initialement est décidée par le Conseil Municipal du 20 juin 2014, permettant des économies d'un montant global de 80.000€.

Afin de réduire la charge financière des intérêts d'emprunts, une démarche de renégociation de cinq emprunts est engagée par décision du Conseil Municipal du 20 juin 2014.

Un plan de trésorerie est mis en place : les recettes et dépenses prévisionnelles mensuelles sont calculées pour les mois de juin à décembre 2014 (graphique ci-dessous), permettant d'anticiper les besoins d'utilisation de la ligne de trésorerie mise en place, quand le solde devient négatif.

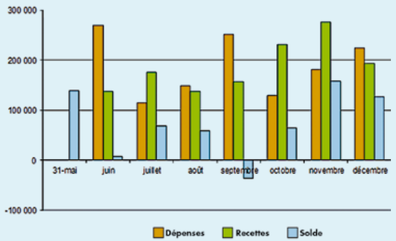

Ces premières mesures se poursuivront notamment par :

- un suivi mensuel des recettes et dépenses réalisées et du plan de trésorerie
- un contrôle et une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement

Notre but est de réduire le taux d'endettement de la commune et le poids financier de la dette (coût des intérêts d'emprunts), afin de dégager des moyens pour mettre en œuvre le programme pour lequel vous nous avez élus. ■

SÉCURITÉ ÉCOLE

À la demande de nombreux parents nous ayant fait part de leurs craintes quant à la sécurité de leurs enfants, nous avons mis en place un dispositif « **sécurité école** ».

Des bénévoles aident les enfants à traverser (au niveau du feu tricolore rue de l'Ecole) aux horaires d'entrée et de sortie des classes.

Ceci ne sera cependant pas suffisant sans responsabilisation de chacun d'entre nous ; veillons à respecter les limitations de vitesse, les feux et pensons à donner le bon exemple en empruntant les passages piétons avec nos enfants.

Que tous nos sympathiques bénévoles soient ici sincèrement remerciés pour leur dévouement. ■

Police municipale

La municipalité de Holtzheim entend le fort besoin exprimé par les habitants en termes de surveillance générale de la voie et des lieux publics. Il se traduit par la nécessité d'embaucher un agent de la police municipale.

La police municipale, placée sous l'autorité directe du maire a pour objet d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité, la salubrité et la tranquillité publiques. Elle veille aussi à la bonne application des arrêtés municipaux et fait un relevé des infractions routières ; elle peut constater les contraventions au Code de la Route, au Code de la Construction et de l'Habitation, contribuer à la lutte contre les nuisances sonores.

La police municipale intervient aussi dans les problèmes de voisinage et joue ainsi pleinement son rôle de police de proximité s'appuyant si besoin sur l'intervention complémentaire de la gendarmerie de canton. Dans le cas de Holtzheim, il s'agit de la gendarmerie de Geispolsheim.

C'est ainsi que le Conseil Municipal réuni le 20 juin 2014 a approuvé le principe du recrutement d'un agent de police municipale pour Holtzheim. Nous allons à présent travailler à l'embauche de cette personne que nous ne manquerons pas de vous présenter le moment venu. ■

Holtzheim et la CUS

Au Conseil de la CUS du 5 mai 2014, Pia Imbs a été élue Conseiller Communautaire pour siéger dans les commissions suivantes :

- Commission de suivi de site du port aux pétroles
- Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles (S3PI)
- Agence de développement et d'urbanisme de l'agglomération strasbourgeoise (ADEUS)
- Association pour la prévention des pollutions industrielle de l'agglomération de Strasbourg (APIAS)
- Schéma de cohérence territoriale de la région de Strasbourg (SCOTERS)
- Collège Galilée, suppléante du Titulaire Pierre Hetzel

Au Conseil Communautaire du 6 juin, Madame le Maire de Holtzheim a été élue pour siéger au bureau de la CUS.

Au niveau du **Syndicat des Eaux de Strasbourg Sud (SDEA)**, Pia Imbs a été élue Vice-Présidente. ■

Le CCAS ses projets, ses membres

L'installation du nouveau **CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)** a eu lieu le 16 juin dernier sous la Présidence de Madame le Maire Pia Imbs.

Cette instance qui bénéficie d'un statut d'Établissement Public à caractère Administratif (EPA), a pour vocation d'assister, par une aide sociale légale, les personnes en difficulté financière temporaire ou en rupture de liens sociaux, professionnels ou relationnels.

Le CCAS participe à l'animation des activités sociales de la commune. Il est un lien municipal avec les différents acteurs de la Santé (corps médical et paramédical, établissements de soins ou d'accueil ...)

Bénéficiant d'un budget propre, certes modeste, il permet d'agir parfois en urgence face à des difficultés, qu'il s'efforce de repérer, et ceci dans un souci de confidentialité absolue.

Son Conseil d'Administration se compose de :

- Madame le Maire Pia Imbs, Présidente
- Monsieur le Docteur Michel Dupuis, Vice-Président
- Membres élus issus du Conseil Municipal : Mesdames Fabienne Uhlmann, Angélique Paulus, Chantal Lips, Irina Gasser et Monsieur Bruno Michel
- Représentants d'associations œuvrant dans le domaine social et de la santé : Madame Lauretta Valente, Monsieur le Docteur Jean-Philippe Lang, Messieurs Marc Ernst et Guy Oster

Le contact avec le CCAS se fait très efficacement par la Mairie (03 88 78 05 84). ■

Été jeunes

Cet été, un programme d'activités est proposé aux jeunes de 11 à 25 ans : soirée DJ, cinéma, tournois, barbecues selon le programme détaillé que vous avez trouvé dans votre boîte aux lettres.

Les élus encadreront ces activités.

Durant toute de la période estivale, les jeunes pourront s'adonner entre autre au badminton, au volley et au tennis de table ; un filet et une table seront mis à disposition par la commune.

Bel été à tous à Holtzheim !!

Rythmes scolaires

Vous avez pu vous rendre compte que les changements nécessités par la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires ont donné lieu à nos nombreuses consultations et fait couler beaucoup d'encre sur le plan national. À Holtzheim aussi ce ne fut pas de tout repos !

Après concertation avec le corps enseignant et l'académie et prise en compte des requêtes des parents, les horaires suivants ont été arrêtés :

- Lundi - mardi - jeudi & vendredi : 8 h 15 à 11 h 30 et 13 h 30 à 15 h 30 ;
- Mercredi matin : 8 h 15 à 11 h 15

avec possibilité d'accueillir vos enfants dès 7 h 45 sous la surveillance du personnel communal.

Dès la rentrée prochaine, pour les midis et soirs nous élargirons le nombre de places en périscolaire.

Nous continuons à étudier différentes possibilités d'accueil et d'activités péri-éducatives après les cours et espérons pouvoir vous soumettre des propositions au cours du 1er trimestre de la prochaine année scolaire.

À cet effet, la municipalité lance un appel aux habitants de Holtzheim : si vous avez une passion ou si souhaitez partager une activité ludique, sportive ou d'initiation diverse avec les enfants, merci de contacter la mairie.

L'adjointe Angélique Paulus reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires. ■

La commune de Holtzheim adhère à l' « Épicerie Sociale » à compter du 1er juillet 2014

L'Épicerie solidaire intercommunale « Pain du partage », est ouverte depuis le 17 octobre 2012 à Geispolsheim. Elle est le résultat du partenariat entre **Caritas Alsace Réseau Secours Catholique**, les **10 communes du canton de Geispolsheim**, le **Conseil Général** et la **Banque Alimentaire du Bas-Rhin**.

L'Épicerie solidaire constitue une aide temporaire destinée à des familles en difficulté financière. Les travailleurs sociaux du secteur orientent ces familles vers l'épicerie. Les familles font leurs achats une fois par semaine, moyennant une participation financière de 10 % du prix réel des produits (denrées alimentaires et produits d'hygiènes) leur permettant de faire des économies et d'atteindre un objectif : payer une facture d'énergie, le loyer… La taille du « panier » est fixée en fonction du nombre de personnes que compose la famille. Le fonctionnement de l'épicerie est assuré par des bénévoles de Caritas.

Au-delà de l'aide alimentaire, des ateliers de soutien et des conseils pratiques sur des thèmes de la vie quotidienne ont été mis en place tels que la cuisine, le budget, les économies d'énergie… Organisés dans les salles des différentes communes partenaires, ils sont des espaces de rencontre et de partage permettant de recréer le lien et de rompre l'isolement.

Jusqu'à ce jour, la commune de Holtzheim était la seule commune à avoir refusé cette adhésion alors qu'un besoin manifeste existe. Cependant nous tenons à préciser qu'en dépit de ce refus « l'Épicerie Sociale » de Geispolsheim accueille déjà certains habitants de Holtzheim dans la précarité.

Avec l'approbation du Conseil Municipal réuni le 20 juin, nous sommes heureux de participer à cet élan de solidarité autour de ce dispositif qui a toute sa place dans la politique sociale de Holtzheim. ■

EN BREF !

PANNEAUX D'INFORMATIONS COMMUNALES

La municipalité va remplacer ses panneaux d'informations vieillissants au cours de l'été. Ils seront harmonisés aux couleurs du mobilier urbain. Leur déploiement est également prévu dans le quartier des Colombes.

DOUBLE SERVICE CANTINE

Compte tenu d'une demande croissante pour le périscolaire à la pause de midi, la commune s'est interrogée quant à la nécessité de mettre en place un 2e service afin d'accueillir davantage d'enfants pour déjeuner.

Après concertation avec l'**OPAL**, la Commune a pris ses dispositions, notamment budgétaires, afin de répondre à votre demande et de mettre en place, dès la rentrée 2014 - 2015, deux services pour accueillir le plus grand nombre. N'hésitez pas à inscrire vos enfants.

FÊTES DES VOISINS

Cet été, la municipalité encourage vivement les fêtes de voisins. N'hésitez pas à contacter la mairie pour emprunter bancs et tables. Ils seront livrés par le service technique communal en fonction des disponibilités.

CONSEIL DES AÎNÉS

Le **Comité d'Action Sociale** (CCAS) nouvellement installé souhaite mettre en place à la rentrée un Conseil des Aînés. Cette instance consultative de réflexions et de propositions, éclairera le Conseil Municipal sur les différents projets intéressant la commune et spécifiques aux personnes âgées (sorties, animations, rencontres, conférences, loisirs etc.).

Si vous avez 60 ans ou plus, n'hésitez pas à vous adresser à la mairie.

LE KESSBUCHTHEATER HOLTZE EMBAUCHE !

Vous êtes nombreux à assister à leurs représentations dialectales et ils vous en remercient. Cependant les acteurs et actrices prennent de l'âge et cherchent une relève…

Alors si le théâtre alsacien vous tente, rejoignez-les vite !

Vous pouvez contacter la Présidente, Martine Christ, au **03 88 77 10 43**, Malou Munch, trésorière au **03 88 78 59 81** ou Roland Fisher, secrétaire au **03 88 78 02 89**.

INFOS PRATIQUES

Horaires d'été de la mairie

Du 30 juin au 31 aout 2014

Lundi :	8h à 12h et 13h à 16h
Mardi :	8h à 12h et 13h à 16h
Mercredi :	8h à 12h et 13h à 16h
Jeudi :	8h à 12h et 13h à 16h
Vendredi :	8h à 12h et 13h à 16h
Samedi :	8h30 à 11h30

Fermée le samedi matin du 15 juillet au 31 août